

508899-2026 - Competition

Belgium – Survey services – Accord-cadre via une procédure ouverte pour une étude analytique relative aux technologies de détection des agents chimiques et biologiques (CB), dans le contexte des actes intentionnels ciblant les infrastructures essentielles pour le compte du SPF Intérieur

OJ S 140/2026 23/07/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: SPF Intérieur

Email: ontvangen.reception.scv-pcb@ibz.be

Legal type of the buyer: Central government authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Accord-cadre via une procédure ouverte pour une étude analytique relative aux technologies de détection des agents chimiques et biologiques (CB), dans le contexte des actes intentionnels ciblant les infrastructures essentielles pour le compte du SPF Intérieur

Description: Sous la supervision du pouvoir adjudicateur, le prestataire de services doit mener une étude analytique destinée à être une aide à la décision stratégique visant à orienter la mise en place d'un système de détection précoce des agents CB dans le contexte des actes intentionnels. L'étude analytique repose sur une méthode de recherche documentaire, de comparaison technologique et d'évaluation stratégique. Elle ne constitue pas une phase d'acquisition d'équipements ni un projet de déploiement opérationnel. Le prestataire de services dispose d'une liberté méthodologique complète, pour autant que les livrables attendus soient produits, exploitables et conformes aux exigences essentielles définies ; en ce sens, les livrables attendus doivent permettre : 1) une compréhension des technologies disponibles ; 2) une comparaison objective et contextualisée par les contextes d'emploi définis au point 1.4 du document B ; 3) des recommandations opérationnelles et financièrement maîtrisées. L'étude analytique doit permettre de répondre aux questions suivantes : • quels agents chimiques et biologiques présentent la menace la plus crédible et la plus grave dans un contexte d'acte intentionnel ciblant les infrastructures essentielles belges ou les rassemblements de population ? • quelles technologies de détection sont les plus performantes pour ces agents spécifiques, dans les contextes d'emploi identifiés ? • quelle combinaison de technologies fixes et mobiles permet de couvrir de manière optimale les contextes prioritaires identifiés par l'analyse de risque ? • quel équilibre coût / efficacité / couverture est atteignable dans le cadre d'un déploiement réaliste sur les infrastructures essentielles belges ? L'étude analytique ne prévoit pas la réalisation : • d'essais techniques en conditions réelles ; • d'évaluations expérimentales d'équipements ; • de campagnes de mesure ou de détection. L'étude analytique reposera principalement sur : • les données techniques disponibles ; • les retours d'expérience existants ; • les informations communiquées par les fabricants ou les utilisateurs. Le prestataire de services doit garantir une approche neutre et indépendante dans l'étude analytique des technologies étudiées. Les recommandations formulées ne pourront en aucun

cas être orientées de manière à favoriser un fournisseur particulier ou une technologie spécifique sans justification technique objective. L'étude analytique doit être structurée en trois volets successifs et interdépendants composés chacun d'un ou plusieurs livrables. Ces trois volets sont décrits aux points 1.3.à 1.5 du document B.

Procedure identifier: 14c3f27b-83f5-4fa7-9e91-1d60b0936d6c

Internal identifier: MAP2026-514-13

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 79311000 Survey services

2.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: MAP2026-514-13 - 1

Description: Sous la supervision du pouvoir adjudicateur, le prestataire de services doit mener une étude analytique destinée à être une aide à la décision stratégique visant à orienter la mise en place d'un système de détection précoce des agents CB dans le contexte des actes intentionnels. L'étude analytique repose sur une méthode de recherche documentaire, de comparaison technologique et d'évaluation stratégique. Elle ne constitue pas une phase d'acquisition d'équipements ni un projet de déploiement opérationnel. Le prestataire de services dispose d'une liberté méthodologique complète, pour autant que les livrables attendus soient produits, exploitables et conformes aux exigences essentielles définies ; en ce sens, les livrables attendus doivent permettre : 1) une compréhension des technologies disponibles ; 2) une comparaison objective et contextualisée par les contextes d'emploi définis au point 1.4 du document B ; 3) des recommandations opérationnelles et financièrement maîtrisées. L'étude analytique doit permettre de répondre aux questions suivantes : • quels agents chimiques et biologiques présentent la menace la plus crédible et la plus grave dans un contexte d'acte intentionnel ciblant les infrastructures essentielles belges ou les rassemblements de population ? • quelles technologies de détection sont les plus performantes pour ces agents spécifiques, dans les contextes d'emploi identifiés ? • quelle combinaison de technologies fixes et mobiles permet de couvrir de manière optimale les contextes prioritaires identifiés par l'analyse de risque ? • quel équilibre coût / efficacité / couverture est atteignable dans le cadre d'un déploiement réaliste sur les infrastructures essentielles belges ? L'étude analytique ne prévoit pas la réalisation : • d'essais techniques en conditions réelles ; • d'évaluations expérimentales d'équipements ; • de campagnes de mesure ou de détection. L'étude analytique reposera principalement sur : • les données techniques disponibles ; • les retours d'expérience existants ; • les informations communiquées par les fabricants ou les utilisateurs.

Le prestataire de services doit garantir une approche neutre et indépendante dans l'étude analytique des technologies étudiées. Les recommandations formulées ne pourront en aucun cas être orientées de manière à favoriser un fournisseur particulier ou une technologie spécifique sans justification technique objective. L'étude analytique doit être structurée en trois volets successifs et interdépendants composés chacun d'un ou plusieurs livrables. Ces trois volets sont décrits aux points 1.3.à 1.5 du document B.

Internal identifier: 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 79311000 Survey services

5.1.2. Place of performance

Country: Belgium

Anywhere in the given country

5.1.3. Estimated duration

Duration: 2 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Name: Prix

Description: Voir CHC point 11.3.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Quality

Name: Qualité

Description: Voir CSC point 11.3.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/5b64d27d-c495-440f-9493-f742cb2d4179/documents>

Ad hoc communication channel:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/5b64d27d-c495-440f-9493-f742cb2d4179/forum>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/5b64d27d-c495-440f-9493-f742cb2d4179/general>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: Dutch, French

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Deadline for receipt of tenders: 17/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 20

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: En application de l'article 11 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, l'autorité adjudicatrice respectera un délai d'attente de 15 jours à partir du lendemain de la date d'envoi de la présente notification avant de passer à la conclusion de l'accord-cadre. Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure de recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'article 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant: <http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme une simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: SPF Intérieur

Registration number: 0308356862_4595

Department: Direction Générale de la Sécurité Civile

Postal address: Rue de Louvain 3

Town: Bruxelles

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: ontvangen.reception.scv-pcb@ibz.be

Telephone: +32 2 488 50 01

Fax: +32 2 488 19 54

Internet address: <https://www.civieleveiligheid.be>

Buyer profile: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=4595&includeOrganisationChildren=true>

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: SPF Stratégie et Appui

Registration number: BE001

Postal address: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Town: Bruxelles

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: revise@publicprocurement.be

Telephone: +32 2 740 80 00

Internet address: <https://bosa.belgium.be>

Roles of this organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Official name: Conseil d'Etat

Registration number: 0308.356.862

Town: Brussel

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 3f298691-16e4-4d99-a92e-faad66a17814 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 22/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Notice dispatch date (eSender): 22/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French, Dutch

Notice publication number: 508899-2026

OJ S issue number: 140/2026

Publication date: 23/07/2026